

L'INTER-ACTIF

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP FRANÇOIS-KAVIER-GARNEAU

Vol.3, no.2, Octobre 2007

Le mouvement étudiant à la croisée des chemins

Qui payera le prix du dégel, les étudiant-e-s ou le gouvernement libéral?

Par Philippe Teisceira-Lessard

Le mouvement étudiant du Québec vit ce mois-ci une période cruciale de son existence en démarrant une campagne de grève générale contre le dégel des frais de scolarité. L'ASSÉ, dont l'association étudiante de Garneau est membre, veut faire sortir les étudiant-e-s dans la rue afin que le gouvernement Charest se ravise et annule son augmentation.

L'automne avait pourtant si mal commencé. Le 27 septembre, l'AFESH-UQÀM, sûrement la plus militante des associations étudiantes universitaires de la province, avait voté à seulement 62% pour la grève, alors qu'elle était la première à se prononcer (une position habituellement risquée). Les journaux titraient "faible majorité à l'AFESH" et nous étions nombreux et nombreuses à arriver au même constat : ce résultat n'était pas à la hauteur des attentes.

Pour comprendre le reste de ce texte, il faut d'abord saisir un cégep-clé dans la politique étudiante. Un cégep dis-je? Non, en fait, le Cégep du Vieux-Montréal est un concept en lui-même. Pour tout militant qui se respecte, le "Vieux", c'est le St-Graal du réseau collégial, c'est la terre sainte des étudiant-e-s progressistes. Imaginez : on y a voté une grève contre la guerre en Irak en 2003! Pendant le printemps des



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉTUDIANTE 23 OCTOBRE • 11h • CAFÉ OXYMEL

Avertissement

Vous remarquerez sûrement que les textes présents dans ce bulletin d'information sont féminisés. Cela signifie que les mots qui désignent à la fois des femmes et des hommes ne sont pas mis au masculin comme la grammaire française officielle nous le permet, mais sont plutôt écrits dans les deux genres. En guise d'exemple, on écrira :

Les étudiant-e-s du cégep sont réuni-e-s dans la salle des Pas Perdus.

plutôt que

Les étudiants du cégep sont réunis dans la salle des Pas Perdus.

Évidemment, il y a plusieurs façons de féminiser (les étudiantEs par exemple) et l'on féminise à l'oral en prononçant un genre, puis l'autre.

Par exemple :

Les étudiants et les étudiantes du cégep sont réuni-e-s dans la salle des Pas Perdus.

Pourquoi cela? Simplement car nous croyons que les règles du français reflètent un passé pendant lequel les femmes étaient légalement et quotidiennement placées en situation de soumission envers les hommes et qu'il faut mettre cela derrière nous. Il s'agit aussi d'une façon pour plusieurs de marquer leur appui à la lutte féministe pour acquérir la complète égalité entre les genres.

Les règles du français doivent évoluer avec les mentalités, elles ne sont pas des monuments de béton immuables.

Et vous, trouveriez-vous logique que l'on dise qu'un chien et mille femmes sont beaux lorsqu'ils marchent?

Non? Pourtant, c'est ce que pense votre Beschereille!

L'Inter-actif est le bulletin d'information officiel de l'Association Générale Étudiante du Cégep François-Xavier-Garneau. Pour toute information, veuillez vous présenter au local de l'Association étudiante (A-1182).

Pour consulter les numéros antérieurs de l'Inter-actif vous pouvez consulter le site WEB de l'Association étudiante à l'adresse suivante : www.assofxg.com.

Montage et conception graphique : Vania Wright-Larin

Suite de la une

103 millions en 2005, cette institution avait été transformée en véritable château-fort, littéralement fortifiée de baricades constituées de pupitres et de tables de cafétéria.

Maintenant que le caractère symbolique de ce cégep est bien établi, vous comprenez mieux l'état dans lequel nous étions lorsque la nouvelle est tombée : le Cégep du Vieux-Montréal rejette la grève à 59%. Soudainement, l'édifice que nous croyions fermement établi, celui qui devait nous mener jusqu'à la grève cet automne est tombé d'un coup, sous le poids du doute et de l'incertitude. Des voix chambranlantes nous répondaient quand des appels étaient logés dans les associations étudiantes militantes, La Presse et Le Devoir faisant leurs choux gras de cette défaite-surprise. Notre confiance avait été ébranlée par la victoire crève-cœur de l'AFESH-UQÀM et les étudiant-e-s du Vieux-Montréal l'avaient achevée.

C'était, vous le devinez, le sujet qui était sur toutes les lèvres samedi et dimanche derniers (le 6 et le 7 octobre) au Congrès de l'ASSÉ, là où se prennent les décisions stratégiques concernant cette campagne de grève. Après une vingtaine d'heures de délibérations, les délégué-e-s en sont venu-e-s à une position de quitte ou double : nous laissons passer les assemblées générales de grève de la semaine du 8 octobre (universitaires) et celles de la semaine du 15 octobre (surtout collégiales) et nous reconsidérons tout cela le 20 octobre.

Il faut croire qu'une drogue avait été introduite dans la nourriture de ce pénible congrès car le portrait a positivement évolué depuis.

Mercredi, la première nouvelle réellement positive tombait. L'AFELLC-UQÀM (langues et communications) a alors décidé collectivement, à 50,3%, de prendre un mandat de grève. Résultat serré, certes, mais venant d'une association aussi peu sûre que celle-ci, c'est un résultat confortant.

Dès le lendemain, ce fut au tour de l'AFESPED-UQÀM (Droit et science politique) de se prononcer pour la grève,

cette fois-ci à 59%. Il s'agit tout de même de 2 800 grévistes de plus dans notre camp.

Avant de commencer à prendre des mandats de grève, un plancher avait été fixé afin de démarrer le débrayage simultanément et à un moment opportun. Ce minimum requis avait été fixé à 25 000 étudiant-e-s et sept associations en grève. Nous en sommes donc, en date du lundi 15 octobre, à 11 900 grévistes dans trois associations étudiantes.

Le contexte n'est pas à son meilleur et qu'on a vu avenir plus souriant dans la population étudiante, malgré l'embellie de la semaine dernière. Mais il est aussi vrai que c'est à nous, et seulement à nous de nous relever les manches, de nous motiver et de faire en sorte que Charest et sa clique regrettent d'avoir voulu nous attaquer. C'est à nous de faire mentir les symboles archaïques, de montrer que même nous, étudiant-e-s du cégep Garneau, pas souvent placé-e-s en exemple pour notre combativité, pouvons prendre notre avenir en main et faire changer les choses. Personne ne le fera à notre place. Personne ne nous défendra si nous ne disons pas clairement NON au dégel des frais de scolarité.

C'est le temps où jamais de vous informer, de vous positionner et de vous impliquer dans la campagne si c'est cela que vous souhaitez. Il faut agir rapidement et avec force.

Assemblées Générales de grève de la semaine du 15 au 19 octobre :

Cégep de Maisonneuve (6000 membres)
Cégep Marie-Victorin (3300 membres)
Cégep de Sherbrooke (5900 membres)
Cégep de Drummondville (1700 membres)
AEMSP-UQAM (700 membres)
AEMSS-UQO (500 membres)
Philosophie Laval (200 membres)
Sorel-Tracy (800 membres)
AECSSP-UQAM (200 membres)
AÉÉA-UL (300 membre)

Dégel des frais de scolarité

Pourquoi piger dans des poches déjà vides.

Par Philippe Teisceira

Pour la rentrée universitaire de cet automne, Jean Charest a tenu l'une de ses promesses de campagne qui consistait à dégeler les frais de scolarité universitaire dès cet automne. Ainsi, les étudiant-e-s du Québec verront s'ajouter 100\$ à chaque année sur leur facture, et ce pendant 5 ans.

Cela faisait 13 ans, soit depuis 1994, que les frais de scolarité n'avaient pas été augmentés par le gouvernement. Cet engagement était depuis lors pris mandat après mandat par les gouvernements qui se sont succédés à l'Assemblée nationale.

Ce 100\$ est en fait constitué d'une hausse de 3,32\$ par crédit universitaire, calculé sur une moyenne de 5 cours de 3 crédits chacun (15 crédits x 3,33\$=49,90\$ par session). Au bout de 1 ans, c'est donc 100\$ de plus sur la facture de tous les étudiant-e-s. Si vous venez d'entrer au cégep et compter commencer votre bac en 2009-2010, c'est 1200\$ de plus que votre bac vous coûtera, à condition d'être effectué en 3 ans.

L'argument utilisé par les libéraux est simple et tout à fait véridique : le réseau universitaire manque cruellement de fond pour ses bibliothèques, ses laboratoires scientifiques, pour l'embauche de personnel spécialisé (psycho-

logue ou bibliothécaire par exemple) ou tout simplement pour permettre aux étudiant-e-s de ne pas s'empiler à 53 dans une classe supposée en contenir 48. Sur ce point, c'est un constat partagé par tout le monde dans le domaine de l'éducation. Ce sont les solutions qui divergent.

Jean Charest propose d'aller chercher le manque à gagner dans les poches d'un des groupes les plus pauvres de la population, les étudiant-e-s. Est-ce qu'il se rend seulement compte que cette mesure n'apportera que 42M\$ dans les coffres des universités d'ici 2012, alors que les recteurs-trices croient que c'est 400M\$ qui leur manque, et ce dès



aujourd'hui. Ainsi, présenter le dégel comme LA solution au sous-financement est purement rhétorique. En fait le dégel représente une hausse de moins de 1% des budgets des universités du Québec.

Un gel qui n'en n'est pas un

De plus, ce que tout le monde appelle le "gel des frais de scolarité" depuis 1994 n'en était pas vraiment un. Pourquoi? La

Effet de cinq hausses des droits de scolarité au trimestre d'automne par rapport à l'année 2006-2007 (gel des droits de scolarité)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Prix par année	1 668,30 \$	1 768,20 \$	1 868,10 \$	1 968,00 \$	2 067,90 \$	2 167,80 \$
Hausse annuel en %		6,00%	5,60%	5,30%	5,10%	4,80%
Hausse par rapport à 2006-2007						30%

Nous nous opposons au dégel des frais de scolarité parce que dans 70 % des cas, ce sont des obstacles financiers qui ont poussé à l'abandon des études au niveau post-secondaire.

raison en est bien simple : une facture d'étudiant-e-s à l'université est composée de plusieurs lignes dont l'une représente les frais de scolarité. Ce montant-là est effectivement gelé depuis 13 ans. Par contre, les autres frais augmentent sans cesse depuis ce temps. On parle ici de frais technologiques, des frais de gestion et des frais d'encadrement, par exemple. C'est donc dire que la facture totale grimpe, même si l'un des montants est gelé!

Une autre raison de s'opposer à cette mesure insensée est l'accessibilité à l'éducation post-secondaire. Veut-on vraiment d'une université réservée à une élite de la société, dont les portes sont plus difficiles d'accès à ceux et à celles qui ne proviennent pas de familles aisées? C'est pourtant actuellement le

cas avec les droits de scolarité imposés au Québec, et la situation s'empirera avec le dégel. S'endetter pour étudier ne plaît à personne et 500\$ de plus par année peuvent en décourager plus d'un-e. Ne devrait-il pas être du droit de chacun-e d'étudier comme il ou elle le souhaite?

Finalement, la hausse est encore plus dramatique pour les étudiant-e-s étranger-ère-s qui viennent s'instruire au Québec. De 1997 à 2006, le coût de leurs études sera passé de 1668\$ à 11 338\$ par année. Comme si cela ne suffisait pas, le dégel comprend une mesure spéciale pour eux et elles : une hausse de 15%! Le plus ridicule dans tout cela? Les universités recueilleront moins de 10M\$ avec cette nouvelle hausse!

Face à cette décision insensée, nous opposons une alternative radicalement contraire : la gratuité scolaire. Nous refusons de mettre un prix sur un droit aussi précieux que l'éducation et croyons par conséquent qu'elle devrait ne coûter absolument rien à ceux et à celles qui veulent bien y puiser. Le savoir ne constitue pas un bien comme une kit-kat au dépanneur du coin ou la Nissan chez le concessionnaire. Il y a un lien plus essentiel, plus primordial entre l'éducation et la vie en société et c'est pour cela que chaque individu devrait y avoir accès. De plus, c'est collectivement et une fois que nous avons des emplois stables (par l'impôt sur le revenu) que nous devrions financer les services publics, pas lorsque nous vivons précairement avec un emploi à temps partiel ou sans emploi du tout.

Il faut qu'on se parle...

Par Antoine Sarrazin-Bourgoin

Chaque année, l'Association étudiante élabore un plan d'action afin de faire bouger les choses ici-même, à Garneau. Pour élaborer ses revendications l'Association a besoin d'avoir votre avis. Quelles sont alors vos revendications? Que pensez-vous de notre cégep? De la vie étudiante? Des comités? Des professeur-e-s? Et que dire des frais d'administration (frais afférents)? Sont-ils trop élevés? Correspondent-ils aux services rendus? Vous trouvez que le service alimentaire est adéquat?

Vous n'en savez rien? Peut-être n'est-ce pas la seule chose que vous ignorez à propos de votre cégep? Venez-vous renseigner dans les assemblées générales. Venez poser vos questions à l'Association étudiante, au local A-1182, on peut vous aider; nous sommes là pour ça.

Vous croyez qu'il faut prendre position sur ce qui se passe, ici au Québec et dans le monde. Les grands changements dans les sociétés viennent bien souvent des milieux étudiants. Ne soyons pas indifférent-e-s et exprimons-nous au lieu de



nous taire et de nous laisser balloter par le courant, à droite ou à gauche. Il faut prendre notre navire en main ou, aurais-je dû dire, notre avenir en main, pour notre avenir à tous et à toutes.

Le droit à l'éducation

Où en sommes-nous?

Par Shadi Greco

Depuis septembre dernier, le gouvernement Charest permet aux universités du Québec de hausser leurs frais en mettant fin au gel des frais de scolarité. Cela a pour effet d'augmenter l'endettement étudiant et de diminuer l'accessibilité aux études. De plus, cette mesure nous éloigne encore de l'engagement qu'ont pris le Canada et le Québec d'appliquer le droit à l'éducation.

En 1976, nos gouvernements ratifiaient le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de l'ONU. En signant ce pacte, le Canada et le Québec s'engageaient à respecter et à appliquer certains droits comme le droit aux logements, à la santé physique et mentale, à l'égalité des sexes, etc. Évidemment, le Pacte traite aussi du droit à l'éducation : *«L'enseignement doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité.»* * C'est remarquable de constater que l'idée de la gratuité scolaire n'émane pas seulement des militant-e-s de gauche mais bien des Nations Unies et qu'elle a été endossée par nos deux palliers de gouvernement.

Pourquoi l'éducation serait-elle un droit ?

En adhérant au PIDESC, les États signataires s'entendaient sur l'idée que l'éducation est un droit et cela pour plusieurs raisons. En effet, l'article 13 du PIDESC stipule :

« Les états parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils conviennent en outre que l'éducation doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre, favoriser la

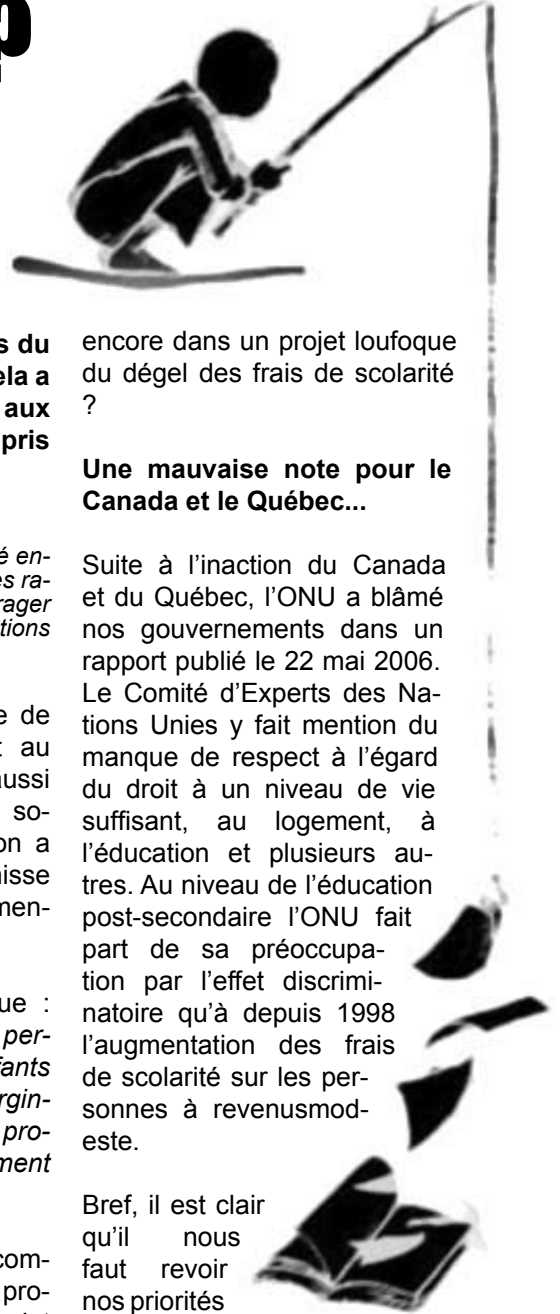
compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux, ethniques ou religieux et encourager le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. » *

On constate que les raisons de faire de l'éducation un droit se situent tant au niveau individuel que collectif. Il est aussi important de rappeler que dans une société libre et démocratique l'éducation a ceci de primordiale qu'elle est la prémisses à l'exercice de plusieurs droits fondamentaux.

On ne peut passer sous silence que : *«l'éducation est le principal outil qui permette à des adultes et à des enfants économiquement et socialement marginalisés de sortir de la pauvreté et de se procurer les moyens de participer pleinement à la vie de leur communauté.»* *

On peut aussi considérer l'éducation comme un investissement collectif car elle profite à ensemble de la société tant au point de vue économique que social. N'est-ce pas un fait établi que c'est l'instauration d'un système d'éducation fondé sur l'accessibilité et l'humanisme (Rapport Parent) qui a permis au Québec de sortir de la Grande Noirceur.

Si, en effet, nos gouvernements se sont engagés à respecter le droit à l'éducation, pourquoi n'est-elle pas encore accessible à tous et toutes ? Pourquoi en 2005 le gouvernement du Québec a-t-il tenté de transférer un montant de 103 millions de bourses en prêts. Et pourquoi se lance-t-il



encore dans un projet loufoque du dégel des frais de scolarité ?

Une mauvaise note pour le Canada et le Québec...

Suite à l'inaction du Canada et du Québec, l'ONU a blâmé nos gouvernements dans un rapport publié le 22 mai 2006. Le Comité d'Experts des Nations Unies y fait mention du manque de respect à l'égard du droit à un niveau de vie suffisant, au logement, à l'éducation et plusieurs autres. Au niveau de l'éducation post-secondaire l'ONU fait part de sa préoccupation par l'effet discriminatoire qu'à depuis 1998 l'augmentation des frais de scolarité sur les personnes à revenus modeste.

Bref, il est clair qu'il nous faut revoir nos priorités pour mettre en valeur nos droits fondamentaux dont celui à l'éducation. Qu'attendent nos gouvernements pour enfin rendre l'éducation accessible à tous et toutes via la gratuité scolaire.

Posons-nous la question : qu'est-ce qui coûte le plus cher à la société : l'ignorance ou le savoir ?

* Toutes les citations sont tirées du Rapport social de la ligue des droits et libertés, 2005.

La gratuité scolaire dans le monde

Par Louis Philippe Auger

Au Québec, un projet de société incluant la gratuité scolaire est souvent taxé d'utopiste. Il n'est pas rare d'entendre qu'à notre époque, de tels concepts sont révolus, désuets voire inadéquats. Après tout, il est bien plus lucide de parler de hausses de frais et de privatisations. Si nous en arrivons à de telles conclusions, c'est que nous avons, en quelque sorte, longtemps baigné dans des politiques néo-libérales en éducation. Depuis quelques décennies, l'éducation fait l'objet de débat concernant les frais de scolarité. Pis encore, ces derniers sont rebaptisés droits de scolarité, rendant davantage acceptable l'idée que l'éducation se paie. Il est illogique de parler de droits lorsque des barrières financières sont imposées.

Face à ce dogme malheureusement répété ad nauseam, plusieurs en viennent à croire que l'adoption de telles politiques est une fatalité. Toutefois, lorsqu'on effectue un bref survol des autres pays, on se rend compte que la gratuité scolaire n'est pas qu'un simple adage hippie et impossible à atteindre. En effet, il existe une vingtaine de pays à travers le monde qui appliquent ledit principe, de différentes façons. Il est intéressant de se pencher sur des exemples concrets de pays qui ont fait ce choix de société.

Complètement à contre-courant, l'Irlande et l'Écosse ont adopté la gratuité scolaire respectivement en 1996 et en 2001. Ces deux états sont la preuve vivante qu'à notre époque, il est encore possible d'aller en ce sens. Ils prouvent que les politiques néo-libérales appliquées à l'échelle planétaire ne sont pas une fatalité en soi et que, conséquemment, elles peuvent être évitées.

L'exemple de la France est celui que l'on a tendance à montrer du doigt pour discréditer le principe de la gratuité scolaire. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce sont les mêmes principes pervertis qui régissent les cégeps québécois ; soit aucun frais de scolarité, mais des frais d'inscription oscillant entre 150€ et 400€. S'ajoutent à cela une ribambelle de frais dits afférents : assurances, vie étudiante, accès à diverses ressources, etc. La France n'est donc peut-être pas le meilleur exemple de gratuité scolaire.

La Barbade, petit pays d'à peu près 280 000 habitantes et habitants, regroupe plusieurs types d'établissements autant d'enseignement privé que public. Celles et ceux qui désirent étudier à la University of the West Indies, université payante supportée par quinze pays des Caraïbes, voient leur frais payés par l'état.

Au Mexique, la Universidad nacional a Mexico (l'UNAM) qui regroupe 250 000 étudiantes et étudiants sur différents campus, ne charge symboliquement qu'un seul sou (un peso) en frais de scolarité.

Au Brésil, les étudiantes et les étudiants universitaires n'ont pas à déboursier un sou. Toutefois, à cause des systèmes d'éducation primaire et secondaire déficients et inéquitables, combinés avec les inégalités sociales marquantes, les moins bien nanti-e-s accèdent peu à ce niveau d'éducation.

En Allemagne, la gratuité scolaire était jusqu'à très récemment appliquée à tous les niveaux, du Primarstufe jusqu'à l'Universität. Aujourd'hui, elle n'est mise en pratique que dans certains Länder (provinces allemandes) tels que le Nordrhein-Westfalen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Il faut dire que la réunification de l'Allemagne a coûté cher (on parle non pas de milliards, mais de billions de dollars) et a poussé les allemand-e-s à se «serrer la ceinture».

Dans les pays scandinaves (la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark), la gratuité scolaire est un choix politique qui s'est fait et qui s'est avéré fort avantageux pour ces derniers. Cela leur a permis d'innover au niveau de plusieurs technologies de pointe. Notons que le Danemark et la Suède appliquent le salariat étudiant, soit un revenu minimum garanti par l'état pour que l'étudiante ou l'étudiant puisse se nourrir et se loger convenablement. La Finlande, pour les élèves de 7 à 16 ans, va jusqu'à rembourser la cantine, le matériel scolaire ainsi que les frais de transport pour ceux et celles qui vivent à plus de 5 km de l'école. Fait intéressant : en terme de taux de scolarisation, ces pays sont souvent dans les meilleurs.



Liste des pays et des états ayant la gratuité scolaire :

Allemagne	France	Mali
Barbade	Grèce	Niger
Brésil	Iran	Malte
Cuba	Irlande	Mexique
Danemark	Islande	Norvège
Écosse	Kazakhstan	Philippines
Finlande	Lettonie	Slovaquie

En Iran et en Lettonie, des quotas d'entrée sont imposés par l'état. En Iran, sur les deux millions de demandes effectuées, seules 100 000 sont retenues. En Lettonie, l'état laisse les universités imposer des frais aux personnes dépassant lesdits quotas. Ce choix élitiste est risqué et critiquable.

Mouvement étudiant 101



Par Pilippe Teisceira-Lessard

D'abord, il faut savoir que chaque cégep, chaque module universitaire (par ex. sociologie), chaque secteur ou faculté (sciences sociales) et chaque campus (Université Laval) est représenté par une association étudiante distincte. Chacun de ces regroupements d'étudiant-e-s se réunissent en assemblées générales afin de déterminer les orientations qu'ils et elles veulent prendre collectivement et d'élire un conseil exécutif, qui se réunit plus régulièrement.

Ensuite, certaines de ces associations étudiantes font le choix de devenir membre de l'une ou l'autre des associations étudiantes nationales, qui regroupent chacune plusieurs dizaines de milliers d'étudiant-e-s.

On compte donc la Fédération Étudiante Universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ), deux associations étudiantes jumelles qui défendent le gel des frais de scolarité à l'université, par des méthodes dites de lobbying et de concertationnisme. Par exemple, les membres de l'exécutif de ces associations pourraient être invité-e-s à des entretiens avec la ministre de l'éducation ou encore aller négocier avec son ministère sur différents dossiers. On reproche souvent à ses organisations leurs liens avec le Parti Québécois ainsi que leur gestion centralisée (les décisions se prennent en haut).

Historiquement, la FECQ et la FEUQ sont nées d'une opposition à une grève en 1990. Il n'est donc pas surprenant qu'elles constituent des groupes de pression très modérés.

Il existe aussi un troisième syndicat national, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). Il s'agit

d'un groupe clairement plus à gauche que les deux autres, puisqu'il milite entre autres pour la gratuité scolaire à tous les niveaux d'éducation (université comprise). Il se revendique du syndicalisme de combat, ce qui signifie que l'ASSÉ met de l'avant les manifestations, les grèves et les actions directes comme

associations membres de l'association nationale. Chacune d'entre elles dispose d'un vote, peu importe le nombre d'étudiant-e-s qu'elle représente.

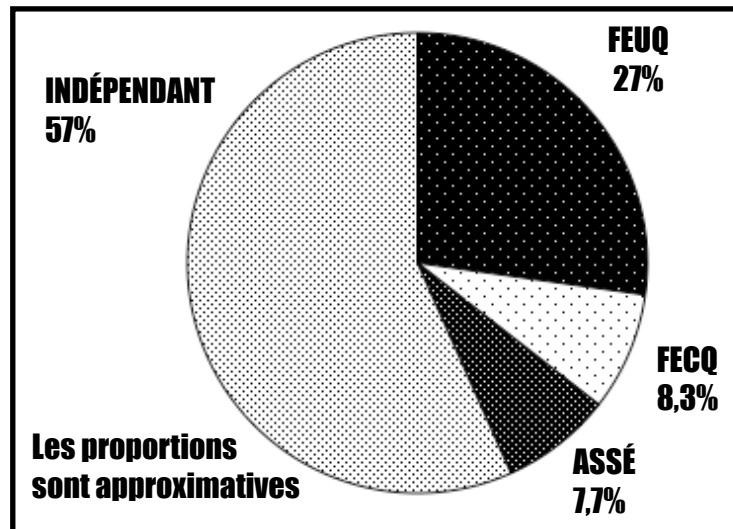
De façon générale, les relations sont plutôt mauvaises entre les deux blocs, ce qui ne veut pas dire qu'il y a guerre ouverte. Les liens entre l'ASSÉ d'une part et la FECQ-FEUQ de l'autre se sont

envenimés lors de la grève de 2005. À la fin de celle-ci, la première accusait les secondes d'avoir négocié avec le ministre de l'éducation sans elle et d'avoir récupérée (terme qui signifie de s'approprier les actes d'un autre pour son propre avantage) le mouvement de grève. L'ASSÉ, pour sa part, a été entachée d'une image de violence, car elle a mené une occupation (entrée illégale puis refus de quitter un lieu) du bureau de comté du ministre lui-même.

Malgré l'existence de la FEUQ, de la FECQ et de l'ASSÉ, la

plupart des associations étudiantes du Québec, surtout celles des cégeps, sont indépendantes. Bien qu'il s'agisse d'un choix politique pour certaines d'entre elles (le cégep du Vieux-Montréal ou le collège Ahuntsic, par exemple), un manque d'intérêt vis-à-vis la scène nationale en est la cause pour la plupart.

L'Association Générale Étudiante du Collège François-Xavier-Garneau est membre de l'ASSÉ depuis 2005.



des moyens efficaces afin de faire plier le gouvernement. Parmi les critiques les plus souvent adressées à cette organisation, on compte le radicalisme, l'utopisme et la déconnexion par rapport à la base. C'est la seule association nationale qui regroupe à la fois des cégépien-ne-s et des universitaires.

Les positions et les orientations de l'ASSÉ lui sont dictées par le Congrès, qui réunit des délégué-e-s de toutes les

De l'argent, y'en manque pas!

Par Antoine Sarrazin-Bourgoin

Certains disent qu'il faut arrêter de donner des choses gratuites aux gens, qu'il vaut mieux qu'ils le méritent. Certains disent qu'il vaut mieux payer plus pour avoir un bon service, comme a dit quelqu'un lors de la dernière Assemblée générale de grève : « Si tu veux une Cadillac, faut que tu payes le prix d'une Cadillac. » Plaidoyer à propos, ou sophisme déconcertant, je penche pour la deuxième hypothèse.

Tout d'abord, il faut définir la gratuité par son contraire, le coût. Le coût ou « coût d'option, coût d'opportunité ». L'idée c'est que pour chaque chose que tu veux avoir, il faut que tu sacrifies quelque chose, voilà l'analyse froide d'un économiste. Or, notre position ne va pas à l'encontre de cette règle. Nous disons simplement que le coût d'option, si jamais il y en a un vrai, c'est à nous de le choisir.

Le système d'éducation est dans le rouge effectivement. Mauvais financement ? C'est possible, mais pas de la part des étudiants et des étudiantes. L'argent se trouve dans les coffres de nos gouvernements, à Ottawa plus précisément, alors que le gouvernement de M. Harper vient d'enregistrer un surplus budgétaire de 14 milliards \$ pour 2006-2007. C'est 11 milliard de plus que ce qui était prévu. Autre preuve que le déséquilibre fiscal n'est pas réglée. Le fédéral a beaucoup trop d'argent pour les tâches qu'il a à accomplir, pas étonnant qu'il mette autant d'argent dans l'armée. (les soldats l'ont eux la gratuité scolaire, je vous signale). 14 milliards versés à la dette alors que la gratuité scolaire totale au Québec coûterait au gouvernement 550 millions (selon une étude de l'IRIS¹) de dollars, soit un vingt-cinquième (1/25) des surplus canadiens ou environ un cinquantième (1/50) de toutes les dépenses militaires canadiennes cette année.

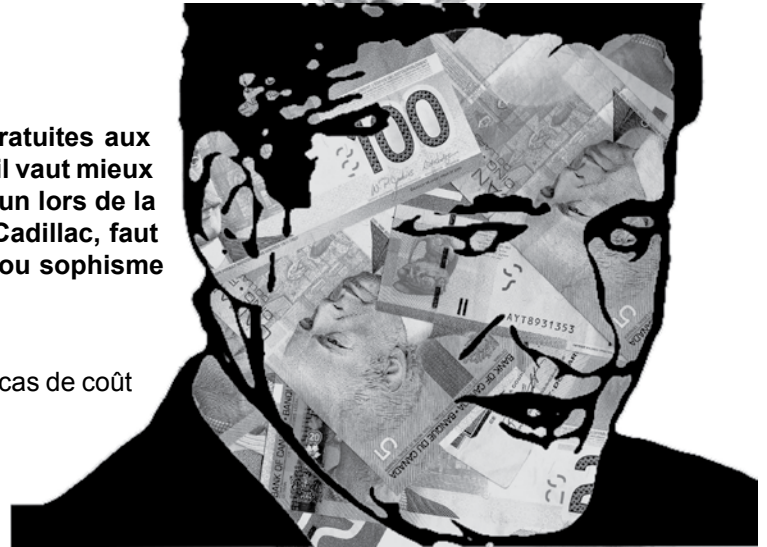
De l'argent, en voilà! Devons-nous comprendre que la guerre est plus importante que l'éducation de notre popula-

tion? Voilà un beau cas de coût d'option!

J'entends déjà les gens dire que l'éducation ne relève pas d'une compétence fédérale. Qu'attend le fédéral pour donner aux provinces les moyens d'assurer la meilleure éducation possible, source et condition de tout progrès? La population du Québec équivaut à peu près au tiers de celle du Canada. Un tiers de 14 milliards, c'est 4,6 milliards ou plus de 8 fois la gratuité scolaire au Québec à tous les niveaux.

Au contraire, à quoi avons-nous eu droit cette année au Québec? À des baisses d'impôt de 950 millions à partir de janvier 2008, baisses qui représentent bien plus que le coût de la gratuité scolaire. Pourquoi ne pas avoir investi dans l'éducation, pour créer des citoyen(ne)s plus instruit(e)s qui gagnent plus d'argent et qui, par leurs impôts, enrichissent le Québec? Probablement parce que donner à des étudiant(e)s qui ne s'impliquent pas assez dans la vie publique, qui ne votent pas, ce n'est pas payant politiquement et qu'un gouvernement peut donc les négliger.

De plus, au lieu de faire payer un juste impôt (lire plus de 1,7%) à plus de 4191 grandes entreprises ou de réduire les subventions aux entreprises privées tel que l'avait suggérer l'ex-ministre libéral des finances, Yves Séguin (5 milliards



en 2003 soit 3 milliards de plus que l'Ontario), le gouvernement libéral n'a pas vu de meilleure solution pour financer l'éducation que de faire payer les étudiant-e-s. Honteux? Très. Nous pourrions nous payer au Québec une éducation de qualité et gratuite en se finançant grâce à une fiscalité équitable pour tout le monde ou en récupérant l'argent versé au fédéral. Mais non, le gouvernement a plutôt préféré endetter davantage cette même génération qu'il dit vouloir aider avec le Fonds des générations.

Ce n'est pas parce qu'au Québec, à l'avant-garde comme souvent, nous avons des frais de scolarité plus bas qu'au Canada, que nous ne pouvons pas aller plus loin, que nous ne pouvons aspirer à mieux.

La gratuité scolaire c'est socialement avantageux et c'est tout à fait possible si la fiscalité devient plus juste et les priorités gouvernementales, meilleures.

1- Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

La «monstrueuse» dette du Québec

Priorité ou poudre aux yeux

Par Vania Wright-Larin

Dans son dernier budget, le gouvernement libéral annonçait en grande pompe la création du Fonds des générations. Le but de l'exercice est de ramener le poids de la dette à 25% du Produit Intérieur Brut (PIB) ¹ d'ici 2025-2026, c'est-à-dire à la moyenne actuelle des provinces canadiennes. Jusqu'ici, on croirait que le gouvernement libéral se décide enfin à faire quelque chose de constructif afin de régler le prétendu conflit intergénérationnel qui viendrait du départ massif des babyboomers à la retraite et de la dénatalité au Québec.

Mais qu'en est-il si on regarde le tout d'un peu plus près? Loin de moi l'idée de nier l'importance de la dette du Québec, le but de ce texte est plutôt d'apporter un éclairage différent aux propos alarmistes de certains *lucides*. Car si une chose est certaine, c'est que le Québec est devant un carrefour qui pourrait remettre en cause le bien-être de toutes les générations.

La dette, la dette, la dette...

La dette provinciale représente aujourd'hui environ 43% du PIB du Québec soit 118 milliards de dollars. Oui c'est une dette imposante, mais est-ce que cette situation est aussi dramatique qu'on le prétend ? Rappelons tout d'abord que la dette du Québec se situe à un niveau comparable à celle de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de l'Autriche, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne. Précisons qu'à certains niveaux, le Québec est au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, alors qu'à d'autres, il est considérablement sous la moyenne : «Le rapport au PIB de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques [...], 60% en 2005, était supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui était de 46%. Si on compare par ailleurs ce qui est désigné au Québec comme la «dette directe», [...], son rapport de 30% au PIB en 2006 est considérablement inférieur au rapport correspondant, de plus de 50%, observé au même moment en France et dans

*d'autres pays de l'Union européenne.»*² Cela dit cessons de nous comparer aux autres, mais regardons plus précisément l'impact réel de la dette et du Fonds des générations.

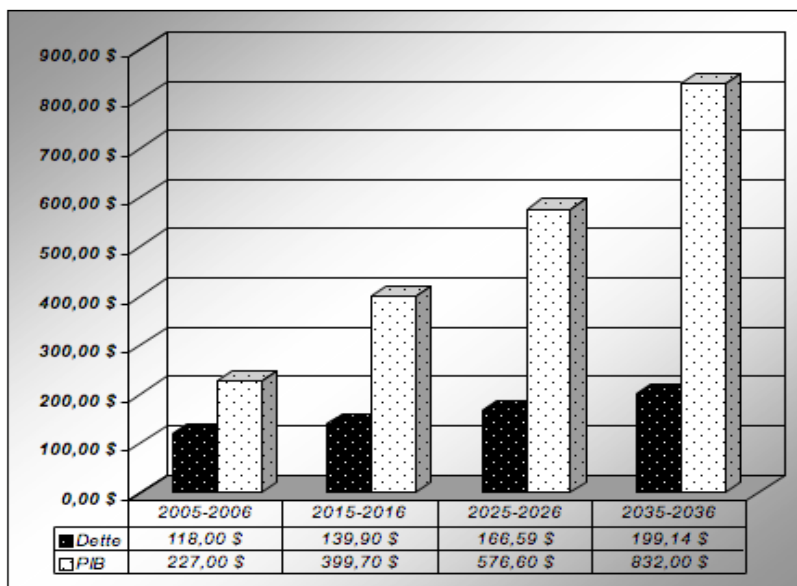
D'où vient la dette?

La dette du Québec se compose de plusieurs éléments, mais pour des fins de compréhension générale, nous n'en retiendrons ici que deux. Une part importante de la dette vient de dépenses d'immobilisations (exemple : des im-

meubles gouvernementaux) et de l'acquisition d'actifs financiers ce que l'on considère comme de la «bonne dette» soit 27,5 milliards. Sur la dette totale de 118,2 milliards, cela nous donne 90,7 milliards provenant de déficits accumulés, de la «mauvaise dette». C'est précisément la «mauvaise dette» qui est au cœur du débat.

Pour les tenants du discours sur l'urgence de rembourser la dette, la «mauvaise dette» serait le résultat de dépenses trop élevées de la part du gouvernement ou en d'autres termes des services sociaux trop onéreux et/ou généreux (d'où l'idée de faire la place au privé). Pour Louis Gill, économiste et auteur de *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*, le problème résulterait plutôt au niveau des revenus, en termes clairs, l'évasion fiscale et un taux d'imposition des com-

Projection de l'évolution du PIB et de la dette



Dans cet exemple, le taux annuel de croissance du PIB est de 1,7% (soit 0,5% de moins que la moyenne des 15 dernières années) et le taux de d'accroissement de l'augmentation de la dette est 2% (établie selon la moyenne d'augmentation de la dernière décennie.)

Le dernier gouvernement à avoir voulu rembourser la dette fut celui de Duplessis ce qui eut comme résultat de plonger le Québec dans la Grande Noirceur.

agnies privées trop faibles priveraient le gouvernement de revenus considérables. Ces revenus supplémentaires suffiraient largement à réinvestir dans l'éducation et la santé et à moyen terme de s'attaquer au problème de la dette.

Le poids de la dette diminue de lui-même

L'objectif du gouvernement libéral est de faire passer le poids de la dette de 46% à 25 % du PIB d'ici 2026. Selon Louis Gill, cet objectif ne serait, en fait, que poudre aux yeux. En effet, sans que l'on rembourse un seul sou, le poids de la dette ne représentera plus que 29 % du PIB d'ici 2026. L'explication est assez simple : le PIB augmente plus rapidement que la dette. Ainsi l'objectif du parti libéral pourrait être atteint grâce à la seule croissance du PIB et cela seulement sept ans et demi plus tard que prévu.

L'exemple du Fédéral :

« Depuis 1996, le gouvernement fédéral a choisi de rembourser 77 milliards \$ de sa dette. Ce choix a entraîné une diminution de la caisse d'assurance-chômage et une baisse des transferts pour la santé et l'éducation. Le ratio dette/PIB qui était de 68,4 % alors, est passé à 35,5 %. Toutefois, si le gouvernement n'avait pas remboursé un sou, le ratio aurait tout de même chuté à 41,1 %, soit une baisse de plus de 27 points. »³

Ainsi, environ 78 % de l'objectif du gouvernement libéral sera atteint à cause de la croissance du PIB et non par la contribution du Fonds des générations.

Priver les générations futures de services sociaux de qualité sous prétexte de les aider

Il ne faut pas oublier que de réduire la dette prive le gouvernement et donc les

services sociaux de sommes vitales. Ainsi en prenant en compte l'importance relative du Fonds des générations sur la diminution de la dette, il devient plus difficile de justifier l'idée de priver les générations actuelles et futures de services sociaux de qualité sous prétexte de les aider. C'est à nous de choisir où se situe la priorité. Diminuer plus rapidement l'importance de la dette ou conserver notre qualité de vie et offrir aux générations futures une éducation de qualité et des services de santé publique. En affectant des sommes importantes au service de la dette, c'est aujourd'hui même que l'on hypothèque l'avenir.

Et s'il s'agissait vraiment d'un écran de fumée...

Il est ironique de constater que ceux qui nous exhortent à rembourser la dette sont en fait les mêmes qui demandent sans relâche à l'État de se priver d'importantes sources de revenu (en réduisant l'impôt des entreprises par exemple). Si la situation budgétaire du Québec est aussi catastrophique que le suppose les *lucides*, ne serait-il pas plus logique pour le gouvernement d'augmenter ses revenus. Et si le discours sur la dette était en fait une façon de justifier les politiques d'austérité budgétaire, de justifier



les hausses de frais de scolarité, des tarifs d'Hydro-Québec, etc. Si l'objectif était en fait de convaincre la population de la nécessité de couper dans les services sociaux et de faire toute la place au privé.

Il est primordial qu'un débat social ait lieu sur la meilleure façon de régler le problème de la dette. Il est d'autant plus important qu'on y regarde de plus près avant de sabrer dans nos services sociaux et de placer le Québec à la merci du privé. En terminant, je vous incite fortement à vous informer vous-même, car il est tellement facile de faire dire ce que l'on veut à des chiffres. Mon intention dans ce texte était surtout de vous soumettre certains faits afin de vous intéresser à l'épineuse question de la dette et des finances publiques.

1 – Pour les novices le PIB c'est : La valeur marchande de l'ensemble des biens et services finals produit dans un pays au cours d'une période donnée. Tiré de *Initiation à l'Économie*. BADE, PARKIN, LYONS, BIENVENU, 2006.

2 et 3 - Louis Gill, *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*, 2006

Oui, ça s'est passé à Garneau...

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ÉTUDIANTE
23 octobre 11h
Café Oxymel**

Est-ce que vous y serez?

25 octobre 2007

SOUPER BIOLOGIQUE

Le repas et deux
consommations pour 10\$



GRRR!
JE DÉTESTE LE
CHIMIQUE!

En soirée :
Spectacle du groupe Jérôme Casabon



Organisé par le Front Vert